

Note d'information à l'attention de tous les parents

Les représentants de parents d'élèves ont été alertés par des familles sur la situation inacceptable d'enfants en situation de handicap au sein de l'école Louis Loubet.

En effet, sur sept enfants en situation de handicap, 4 ne bénéficient pas de l'aide humaine à laquelle ils ont droit !!!

La loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » prévoit que tous les enfants en situation de handicaps soient scolarisés en milieu ordinaire.

Pour que cette inclusion se déroule dans des conditions favorables, la Maison de l'Autonomie (MDA, anciennement MDPH) notifie un droit à une aide humaine aux enfants en situation de handicap (AESH - anciennement AVS).

Or sur l'école Louis Loubet, 3 AESH (dont 1 qui accompagnait 2 enfants à mi-temps) ont démissionnées et n'ont pas été remplacées.

La coordination des AESH, l'inspecteur de l'éducation nationale Chargé de l'Adaptation scolaire des élèves handicapés, l'inspectrice de l'éducation nationale en milieu ordinaire, ... tous ont été alerté de cette situation sur Pignan. Pour l'instant, seule une entraide entre les écoles de Lucie Aubrac et Louis Loubet a été mise en place notamment par la mise à disposition d'une AESH de la classe ULIS jusqu'aux vacances de Printemps. Cette situation ne peut pas durer ...

Cette absence d'AESH contraint, dans certains cas, les familles à déscolariser leurs enfants, ce qui est inacceptable ! Dans d'autres cas, la prise en charge de ces enfants demandant un accompagnement individuel est assurée par les enseignantes et ATSEM, dans des classes déjà surchargées à 30-31 élèves, ce qui n'est pas tolérable non plus. Et ce malgré toute la bienveillance et le professionnalisme dont elles font preuve.

En soutien à ces enfants ayant des besoins particuliers, leurs familles, aux équipes pédagogiques des écoles de Pignan et également pour l'ensemble des enfants, les représentants des parents d'élèves de Louis Loubet appellent à une mobilisation **mercredi 11 mars à 14h devant le rectorat !**

**Pour que les droits des enfants en situation de handicaps
soient respectés !**

**Pour que l'ensemble des enfants ne soient pas dans des classes
surchargées !**

Donnons-nous RDV devant le rectorat ce mercredi 11 mars à 14h

Comptant sur votre soutien,

Les représentants des parents d'élèves de Louis Loubet